Reims : déjà sous le coup de 3 interdictions de territoire, un migrant casse sept voitures

03/11/2017 à 12h37

Déjà condamné trois fois en moins d'un an, le voleur au tournevis a pris pension à la maison d'arrêt pour une durée de seize mois.

D'après ses déclarations, Ahmed Khamis serait arrivé en France en 2013, hébergé jusqu'à sa majorité dans un foyer de la région parisienne. « Je suis venu en France pour travailler et avoir une meilleure vie. » Problème : depuis un an, il cumule les condamnations pour vols. Deux à Paris en novembre et décembre 2016, une troisième à Créteil en mai 2017 (six mois ferme) mais sous un autre nom. Ses empreintes l'attestent : il s'est déjà fait arrêter sous cinq identités différentes…

Sorti de prison le 30 août, le prévenu aurait été recueilli cinq jours plus tard par « un ami » de Reims domicilié à Sainte-Anne. « Il m'a fourni une fausse carte de séjour italienne pour pouvoir travailler dans le bâtiment et la peinture. Pendant deux mois, j'ai travaillé dans un grand hôpital ici (NDLR : le CHU) mais je me suis fait avoir : je n'ai pas été payé. » Depuis, il était à la rue. Du moins jusqu'à jeudi soir.

Condamné à un an de prison ferme, plus quatre mois de sursis révoqués, Ahmed Khamis a été écroué. Le tribunal n'a pas jugé utile de rajouter une interdiction de séjour : l'homme est déjà sous le coup de trois « obligations de quitter le territoire français » délivrées par les préfets du Val-de-

Marne, de l’Essonne et des Hauts-de-Seine en 2016, février 2017 et avril 2017, mais toutes sont restées sans suite à ce jour.

(…) L’Union